

Décision

Générale

colonial

Décision n° 926 du 20 juillet 1953

n° 926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date de publication
20 juillet 1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

L'article 2 de la décision n° 691 du 30 mai 1953 est et demeure rapportée en ce qui concerne M. Houssein Ahmed. L'intéressé continue à percevoir les indemnités à caractère familial dont il est bénéficiaire en vertu de la décision n° 86 du 23 janvier 1951.